

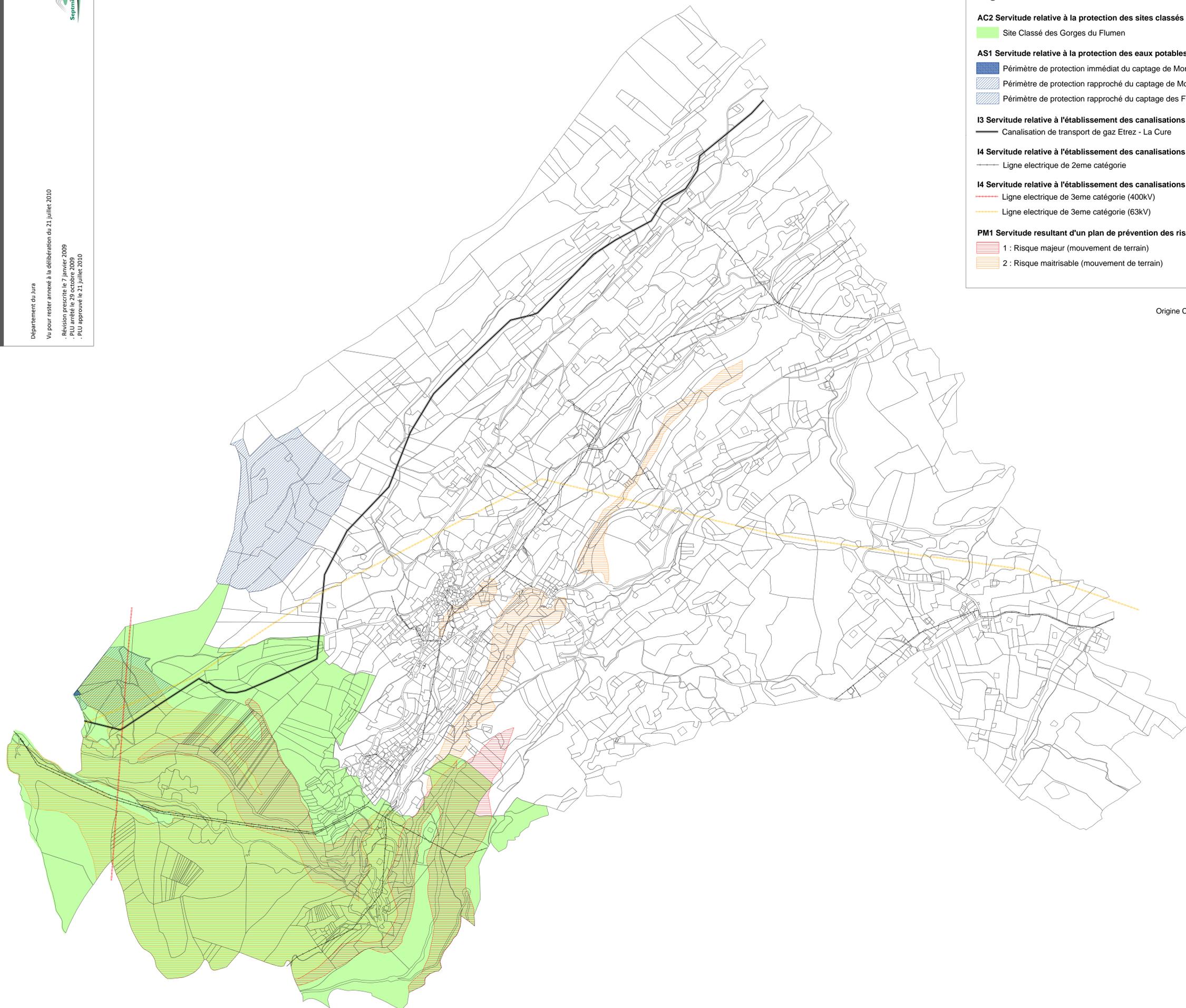
Département du Jura

Vu pour rester aménagé à la délibération du 21 juillet 2010

- Révision prescrite le 7 janvier 2009

- PLU arrêté le 29 octobre 2009

- PLU approuvé le 21 juillet 2010



Légende

AC2 Servitude relative à la protection des sites classés et inscrits

 Site Classé des Gorges du Flumen

AS1 Servitude relative à la protection des eaux potables

 Périmètre de protection immédiat du captage de Montbrilland

 Périmètre de protection rapproché du captage de Montbrilland

 Périmètre de protection rapproché du captage des Foules

I3 Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz

 Canalisation de transport de gaz Etrez - La Cure

I4 Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (2ème catégorie)

 Ligne électrique de 2ème catégorie

I4 Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques (3ème catégorie)

 Ligne électrique de 3ème catégorie (400kV)

 Ligne électrique de 3ème catégorie (63kV)

PM1 Servitude résultant d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles

 1 : Risque majeur (mouvement de terrain)

 2 : Risque maîtrisable (mouvement de terrain)

Origine Cadastre © Droits de l'Etat réservés - 2009

